



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de l'éducation

Question écrite n° 107300

Texte de la question

M. Francis Falala attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche à propos des propositions inscrites dans l'étude de Marie-Christine Bellosta publiée en juin 2006 par la fondation pour l'innovation politique intitulée « De la diplomation à l'emploi, pour un renouveau de la politique scolaire et universitaire ». Parmi celles-ci, l'auteure préconise, concernant les IUFM, de rendre public leur coût. Aussi, il le remercie de lui indiquer sa position et ses intentions relativement à cette préconisation.

Texte de la réponse

La formation initiale des enseignants en IUFM relève de la mission interministérielle « Recherche et enseignement supérieur ». Elle appartient au programme 150 « Formations supérieures et recherche universitaire » et est inscrite dans l'action 02 « Formation initiale et continue de niveau master ». Les actions transversales du programme (immobilier, pilotage et support du programme, dotations globalisées aux établissements publics d'enseignement supérieur) comportent également des crédits destinés à ces établissements. Le tableau des emplois des opérateurs ainsi que le titre 2 « Dépenses de personnels » permettent également d'évaluer le coût des IUFM. L'ensemble de ces éléments est porté chaque année au sein des bleus budgétaires annexés au projet de loi de finances.

Données clés

Auteur : [M. Francis Falala](#)

Circonscription : Marne (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 107300

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 octobre 2006, page 10751

Réponse publiée le : 20 février 2007, page 1843